



MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : L. R.H.
Tél. : 04.94.34.93.25
drh@sixfours.fr
N/Réf. : FB/CS/SB/CB/2026.3588

Six-Fours-Les-Plages, le 16 juillet 2026

APPEL A CANDIDATURE
EXTERNE H/F
RESPONSABLE ACCUEIL DE LOISIRS

"Destination touristique prisée et dynamique dans l'Ouest Var, lieu de villégiature réputé, la Ville de SIX-FOURS-LES-PLAGES, ses paysages et sites remarquables, investit sans cesse dans son patrimoine, ses infrastructures, et ses initiatives innovantes pour développer son attractivité, sa qualité de vie et une offre culturelle avec des événements majeurs. Les agents municipaux y travaillent avec le souci de la qualité du service rendu à une échelle humaine. Rejoindre la 6eme Ville du Var, c'est faire le choix d'une collectivité parmi les plus dynamiques et innovantes. Rejoignez-nous et donnez de l'ambition à votre parcours pro !"

SERVICE ACCUEIL DE LOISIRS

DESCRIPTIF DU SERVICE : Centres de loisirs Roches Brunes - Jaumard

Les centres de loisirs Roches Brunes et Jaumard accueillent des enfants âgés de 3 à 12 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h durant les mercredis et les vacances scolaires.

MISSIONS PRINCIPALES :

Direction administrative

- Organiser, coordonner et assurer le bon fonctionnement des structures d'accueil de loisirs.
- Assurer la gestion administrative, réglementaire et budgétaire (fonctionnement et investissement) de la structure.
- Recruter, former, encadrer, accompagner et évaluer les équipes d'animation et les stagiaires.
- Concevoir, coordonner et évaluer les projets d'animation et les activités de la structure.
- Organiser la logistique des séjours
- Élaborer les bilans d'activités et assurer le suivi des indicateurs de fonctionnement.

Direction pédagogique

- Assurer l'accueil des enfants et des familles dans une démarche d'écoute, de dialogue et d'accompagnement.
- Garantir la sécurité-physique, morale et affective des enfants accueillis.
- Organiser et encadrer les séjours et les activités.
- Accompagner les enfants présentant des troubles du comportement, des besoins éducatifs particuliers ou des situations de vulnérabilité, en mettant en œuvre des réponses adaptées et en mobilisant les ressources nécessaires.
- Développer et entretenir un travail partenarial avec les services municipaux, les associations et l'ensemble des partenaires intervenant auprès de l'enfant.
- Mettre en place les conditions favorisant l'inclusion de tous les enfants au sein des accueils de loisirs.
- Garantir la qualité de l'accueil et la mise en œuvre du projet éducatif et pédagogique.
- Organiser des réunions, suivre les activités des centres.

- Veiller à l'application de la réglementation et au respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'enca-drement des mineurs.
- Travailler en étroite collaboration avec les familles afin de favoriser une prise en charge cohérente de l'enfant, en instaurant une relation de confiance, de dialogue et de coéducation.
- Préparer et contribuer aux projets d'animation dans le cadre de la politique enfance et jeunesse, des festivités, développement durable... de la ville.

MISSIONS SECONDAIRES :

- Connaissances appréciées en matière de régie d'avance et de recettes.

COMPETENCES ET QUALITES INDISPENSABLES:

- **Diplômes BPJEPS loisirs tous publics et UC Direction ou diplôme équivalent.**
- **Expérience confirmée sur un poste équivalent.**
- Connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs.
- Connaissance du développement de l'enfant de 3 à 12 ans.
- Connaissance des dispositifs d'inclusion et d'accompagnement des enfants à besoins particuliers.
- Qualités relationnelles et d'écoute.
- Sens des responsabilités et de l'organisation.
- Capacité d'analyse et de prise de décision.
- Maîtrise de soi et gestion des situations complexes.
- Discrétion professionnelle.
- Disponibilité liée aux périodes de fonctionnements péri et extra scolaire.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

Temps de travail : temps complet / 36h hebdomadaire / 6 jours de RTT par an.

Catégorie C ou B : par voie statutaire

Cadres d'emplois : Adjoint d'animation ou animateur ou à défaut pourra être pourvu par un agent contractuel.

DELAI POUR POSTULER :

Date limite de réception des candidatures fixée au 4 septembre 2026.

Poste à pourvoir le 1^{er} novembre 2026.

Lettre de motivation + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) + Carte Vitale sont à adresser par voie postale ou par mail à emploi@sixfours.fr, à l'attention de :

Monsieur Frédéric BOCCALETTI
Maire de Six-Fours-les-Plages
D.R.H.
BP 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Maire,
 L'Adjoint Délégué, Carolyn SALVA

